

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS,
MUNICIPALITÉ D'ULVERTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2020, tenue au centre communautaire d'Ulverton, 155, route 143, Ulverton (Québec), à 18 h, sous la présidence de Jean-Pierre Bordua, maire; Vicki Turgeon, directrice générale, secrétaire-trésorière, est présente;

PRÉSENCES : JACQUES POLIQUIN Conseiller siège numéro 1
FRANCE BOUTHILLETTE Conseillère siège numéro 2
SYLVAIN CLAIR Conseiller siège numéro 3
CARL ARCAND Conseiller siège numéro 4
CLAUDE LEFEBVRE Conseiller siège numéro 5
MARK CROSS Conseiller siège numéro 6

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Rés. 201-11-2020 Monsieur le Maire constate que les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, la séance est déclarée régulièrement ouverte par Carl Arcand.

ADOPTÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. 202-11-2020 **ATTENDU QUE** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de l'ordre du jour à chacun des membres du conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par Mark Cross, **appuyé** par France Bouthillette et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2020

Rés. 203-11-2020 **ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2020;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par Jacques Poliquin, **appuyé** par Carl Arcand et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2020.

ADOPTÉE

4. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 5 octobre au 2 novembre 2020 a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

5. RÉOLUTION POUR AUTORISER L'ADOPTION DES COMPTES DU 5 OCTOBRE AU OCTOBRE 2020

Rés. 204-11-2020 **ATTENDU QUE** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 119 841,41 \$) et des chèques émis (montant : 4 918,52 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par Jacques Poliquin, **appuyé** par Mark Cross et unanimement résolu que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil pour la période du 5 octobre au 30 octobre 2020 soient acceptées et\ou payées.

ADOPTÉE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS SUR LES RAPPORTS DU MAIRE, DES COMITÉS ET DES ÉTATS COMPARATIFS

7. PERMIS ÉMIS DEPUIS LE 5 OCTOBRE 2020 : 6

– 1 Agrandissement

- 1 Construction
- 1 Installation septique
- 2 Lotissements
- 1 Rénovation

8. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

9. RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE PROJET DE MISE À NIVEAU TECHNOLOGIQUE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET DE DÉSIGNER LA SIGNATAIRE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Rés. 205-11-2020 ATTENDU QU'une enveloppe a été accordée au Fonds de développement du territoire;

ATTENDU QUE la municipalité d'Ulverton peut se qualifier pour obtenir une subvention de ce Fonds;

ATTENDU QUE le comité de vie communautaire et culturelle a accueilli favorablement la proposition de vitalisation du centre communautaire qui consistera à y installer un système visuel et sonore;

Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par France Bouthillette et unanimement résolu d'accepter le projet de mise à niveau du centre communautaire, un projet de l'ordre de 11 000 \$ et pour lequel nous demandons, entre autres, de nommer madame Vicki Turgeon, comme signataire de la demande de subvention au Fonds de développement du territoire (9 000 \$) pour la municipalité d'Ulverton.

ADOPTÉE

10. RÉSOLUTION POUR ADOPTER LA REDDITION DE COMPTES DANS LE CADRE DU VOLET PROJETS PARTICULIERS (PPA-CE) DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

Rés. 206-11-2020 ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV)

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissible au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Sylvain Clair, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité d'Ulverton approuve les dépenses d'un montant de 42 024 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et admissible mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉ

11. RÉSOLUTION POUR ADHÉRER À L'ENTENTE INTER MUNICIPALE EN MATIÈRE D'URBANISME ET DE GÉOMATIQUE 2021 DE LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

Rés. 207-11-2020 CONSIDÉRANT QUE la MRC du Val-Saint-François offre une entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique pour une période d'un an soit du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Ulverton a reçu une proposition pour la réalisation de divers dossiers ponctuels en matière d'urbanisme et de cartographique;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Ulverton désire participer à cette entente aux conditions suivantes;

- Ressource rédaction et support conseil : 50 \$/heure
- Ressource cartographie et support technique : 30 \$/heure

Il est proposé par France Bouthillette, appuyé par Jacques Poliquin et unanimement résolu que la municipalité d'Ulverton adhère à l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique aux conditions ci-haut mentionnées; qu'elle réserve un montant de 2 100 \$ pour l'année 2021 selon la répartition suivante :

- **36 heures** réservées pour les demandes ponctuelles en urbanisme comprenant l'étude et l'analyse des demandes, la rédaction et la procédure de règlements modificateurs, le support technique, la mise à jour des règlements d'urbanisme, les déplacements sur le terrain, les communications téléphoniques sur les projets soumis et toute autre communication sur un projet qui touche l'aménagement du territoire et l'urbanisme;
- **10 heures** réservées pour la confection cartographique de cartes comprenant les plans pour les modifications aux règlements d'urbanisme, la mise à jour des plans, le support technique, la mise à jour de l'outil de visualisation des données géomatiques (ARC Reader), le déplacement sur le terrain avec la prise de données GPS et toute autre demande sur le sujet.

Il est entendu que seules les heures réelles travaillées seront facturées et ce, à tous les trimestres.

ADOPTÉE

12. RÉOLUTION POUR RENOUVELER L'ENTENTE AVEC TRANS-APPEL POUR L'ANNÉE 2021

Rés. 208-11-2020 Il est proposé par Carl Arcand, appuyé par Claude Lefebvre et unanimement résolu

QUE la municipalité d'Ulverton accepte que la Ville de Windsor soit désignée organisme mandataire du service de transport adapté tel que stipulé initialement dans le Protocole d'entente;

QUE la municipalité d'Ulverton accepte que la Ville de Windsor délègue à l'organisme sans but lucratif Trans-Appel Inc. l'organisation du service de transport adapté;

QUE la municipalité d'Ulverton accepte d'adhérer au service de transport adapté pour l'année 2021 et de payer la quote-part établie à **4,12 \$** par personne pour un montant total de 1 722,16 \$;

QUE la municipalité d'Ulverton accepte la tarification suivante pour chacun des déplacements des personnes admises pour l'année 2021: **3,75 \$ pour un déplacement local, 8,25 \$ pour un déplacement hors-territoire (Sherbrooke)**;

QUE la municipalité d'Ulverton accepte les **prévisions budgétaires 2021** de l'organisme Trans-Appel Inc.

ADOPTÉE

13. RÉOLUTION POUR RENOUVELER LE CONTRAT D'INSPECTION AVEC LA FIRME GESTIM INC.

Rés. 209-11-2020 Il est proposé par Sylvain Clair, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu de renouveler notre entente de services avec la firme Gestim Inc. L'entente stipule qu'une personne, toujours la même, sera présente au bureau municipal tous les mercredis et vendredis, de 9 h 00 à 16 h 30, à compter du 1er janvier 2021. Les honoraires pour chacune des journées sont de 395 \$ + taxes.

ADOPTÉE

14. RÉOLUTION POUR ACCEPTER LA QUOTE-PART SSIRR 2021 DE LA MUNICIPALITÉ

Rés. 210-11-2020 Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu d'accepter la quote-part SSIRR fixée pour la Municipalité d'Ulverton pour l'exercice financier 2021 au montant de 42 332 \$.

ADOPTÉE

15. RÉOLUTION POUR AUTORISER L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE À SUIVRE LA FORMATION T4/R1 OFFERTE PAR INFOTECH

Rés. 211-11-2020 Il est proposé par Mark Cross, appuyé par France Bouthillette et unanimement résolu d'autoriser l'adjointe administrative à suivre la formation de révision T4/R1 offerte par Infotech et ce, au montant de 155 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

16. RÉOLUTION POUR ACCEPTER LES NOUVEAUX CONTRATS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS

Rés. 212-11-2020 Il est proposé par Sylvain Clair, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu d'autoriser la signature de nouveaux contrats de travail pour la directrice générale et secrétaire trésorière, en conformité avec les ententes déjà présentées au conseil. Le contrat de travail de l'adjointe

administrative et de la personne préposée à l'entretien de l'hôtel de ville sont renouvelés et les salaires sont augmentés de 2,5 % pour 2021.

ADOPTÉE

17. RÉSOLUTION POUR AUTORISER UN DON À L'ÉCOLE PLEIN CŒUR POUR FOURNIR DES COLLATIONS À TOUS LES ÉLÈVES

Rés. 213-11-2020 Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par Carl Arcand et unanimement résolu d'autoriser un don de 100 \$ à l'École Plein Cœur, permettant ainsi de fournir des collations à tous les élèves.

ADOPTÉE

18. RÉSOLUTION POUR AUTORISER UN DON AU COMITÉ ÉLÉ DU VAL-SAINT-FRANÇOIS EN APPUI À SON ACTIVITÉ DES FÊTES

Rés. 214-11-2020 Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par France Bouthillette et unanimement résolu de consentir un don de 25 \$ en appui au Comité ÉLÉ (*Éveil à la lecture*) qui, avec l'aide de toutes les municipalités de la MRC, remet un livre neuf à chaque enfant de 0-12 ans dont la famille bénéficie d'un panier de Noël.

ADOPTÉE

19. RÉSOLUTION POUR AUTORISER UN DON AU COMITÉ DES PANIERS DE NOËL DE RICHMOND ÉDITION 2019

Rés. 215-11-2020 Il est proposé par France Bouthillette, appuyé par Carl Arcand et unanimement résolu d'autoriser un don de 100 \$ au Comité des Paniers de Noël pour l'édition 2020.

ADOPTÉE

20. RÉSOLUTION POUR AUTORISER UN DON AU CLUB LIONS RICHMOND-MELBOURNE INC.

Rés. 216-11-2020 Il est proposé par Claude Lefebvre, appuyé par Carl Arcand et unanimement résolu d'autoriser un don de 100 \$ au Club Lions Richmond-Melbourne afin de soutenir le Centre Sainte-Famille pour l'année 2020.

ADOPTÉE

21. RÉSOLUTION D'APPUIE AU PROJET RESTAURATION DE L'ACCÈS EXCLUSIF À LA SALLE PATRICK-QUINN DU CENTRE D'ART DE RICHMOND

Rés. 217-11-2020 ATTENDU QUE Les Amis de la musique de Richmond/Centre d'art de Richmond sollicite l'appui de la municipalité d'Ulverton pour le projet dans le cadre du Fonds de développement des territoires;

ATTENDU QUE le grand escalier central du Centre d'art de Richmond représente maintenant un réel danger;

Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par Carl Arcand et unanimement résolu que la municipalité d'Ulverton appui le projet *Restauration de l'accès exclusif à la Salle Patrick-Quinn* du Centre d'art de Richmond dans le cadre du Fonds de développement des territoires.

ADOPTÉE

22. AFFAIRES NOUVELLES

A. RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'ACHAT D'UNE PUBLICITÉ DANS LE GUIDE TÉLÉPHONIQUE PROMOTION SKI DE FOND PLUS

Rés. 218-11-2020 Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par Claude Lefebvre et unanimement résolu de renouveler notre annonce dans le guide téléphonique *Promotion ski de fond Plus* pour l'année 2021-2022 et ce, au montant de 230 \$.

ADOPTÉE

B. RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA SIGNATURE D'UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ (1 AN) AVEC LA RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS ST-FRANÇOIS (RGMR)

Rés. 219-11-2020 ATTENDU QUE la Régie n'offre plus le service de collecte des matières résiduelles en alternance aux trois semaines durant l'hiver et que le choix de notre journée du vendredi n'est plus disponible;

ATTENDU QUE la Régie propose la journée du lundi en remplacement du vendredi ainsi que deux options de collectes à la municipalité d'Ulverton. La première étant la collecte en alternance, un lundi par mois durant l'hiver et les lundis aux deux semaines pour le reste de la saison. La deuxième étant la collecte, les lundis aux deux semaines pour l'année entière;

ATTENDU QU'après analyse de la situation, la Municipalité accepte de changer la journée de la collecte pour le lundi et opte pour la collecte aux deux semaines pour l'année 2021;

ATTENDU QUE, la Régie étant un organisme intermunicipal, il nous est possible de signer un contrat d'un an sans passer par le processus d'appel d'offres;

Il est proposé par Mark Cross, **appuyé** par Claude Lefebvre et unanimement résolu d'autoriser la signature du contrat de gré à gré avec la Régie intermunicipale de Gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François, pour une période d'un an.

ADOPTÉE

C. RÉSOLUTION POUR AUTORISER L’AFFICHAGE D’UNE OFFRE D’EMPLOI POUR UN POSTE SAISONNIER SUR DIFFÉRENTS SITES DE RECHERCHE, AFIN DE TROUVER UN SECOND EMPLOYÉ DE DÉNEIGEMENT POUR LA SAISON HIVERNALE 2020-2021

Rés. 220-11-2020

ATTENDU QUE la municipalité est à la recherche d'un employé de voirie et de déneigement à temps plein ou d'un employé de déneigement temps plein pour la saison hivernale 2020-2021;

ATTENDU QUE la municipalité affichera à nouveau le poste d'employé de voirie et de déneigement ainsi qu'une offre d'emploi saisonnière pour un second employé affecté au déneigement ;

ATTENDU QUE la municipalité procèdera à l'analyse des Curriculum Vitae reçus afin de statuer entre les deux options précédemment mentionnées;

Il est proposé par Mark Cross, **appuyé** par Sylvain Clair et unanimement résolu d'afficher la nouvelle offre d'emploi saisonnière sur différents sites de recherches afin de trouver un second employé affecté au déneigement.

ADOPTÉE

D. AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Mark Cross qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté, le règlement numéro 497-2020 visant à :

- abroger et remplacer le règlement 490-2019 prévoyant les mesures d'octroi et la gestion des contrats accordés par la municipalité, conformément à l'article 938.1.2 du C.M.

Vicki Turgeon, DMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par Claude Lefebvre que la séance soit levée à 18 h 35. La prochaine séance ordinaire se tiendra le 7 décembre 2020.

Jean-Pierre Bordua,
Maire

Vicki Turgeon,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

Je, Jean-Pierre Bordua, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi-même, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 par. 2 du Code municipal du Québec.

Signé à Ulverton ce ____^e jour du mois de novembre 2020.

Jean-Pierre Bordua,
Maire